

(Container)

Treflan* QR5

Herbicide granulaire

GROUPE	3	HERBICIDE
--------	---	-----------

En vente pour l'utilisation seulement dans les provinces des Prairies

- Application en présemis incorporé pour la suppression des mauvaises herbes dans plusieurs grandes cultures.
- Pour la suppression des mauvaises herbes en pré-levée dans les cultures de blé (Système de production de blé Heritage¹)

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : trifluraline 5 % poids/poids
Granulé

N° D'HOMOLOGATION 14545 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

NOCIF SI INGÉRÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU
ATTENTION : LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT
ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES
AUX CULTURES.
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET : 725 kg

Gowan Company, L.L.C.
P.O. Box 5569
Yuma, AZ 85366-5569
United States
1-800-883-1844

¹Heritage est une marque de commerce enregistrée de A.E. McKenzie Co. Ltd.

PRÉCAUTIONS

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NOCIF SI INGÉRÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas contaminer les denrées alimentaires, les aliments pour animaux ou les étangs à poissons.

Quiconque manipule le produit doit porter un vêtement à manches longues et un pantalon long. En outre, il faut porter des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement ainsi que lors des activités de nettoyage et de réparation.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité de 12 heures.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Une contamination directe de n'importe quel plan d'eau par ce produit peut tuer des poissons. Ne pas contaminer les plans d'eau par l'application directe, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque des fortes pluies sont prévues. La contamination des secteurs aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la lisière du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit à l'abri des températures élevées et de la lumière solaire directe et prolongée. De plus, ne pas laisser le produit dans les appareils d'application dans de telles conditions. Après avoir rempli l'appareil d'application, fermer immédiatement le couvercle pour éviter une exposition prolongée à la lumière directe du soleil.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant, rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

(Booklet)

Treflan* QR5

Herbicide granulaire

GRUPE	3	HERBICIDE
-------	---	-----------

En vente pour l'utilisation seulement dans les provinces des Prairies

- Application en présemis incorporé pour la suppression des mauvaises herbes dans plusieurs grandes cultures.
- Pour la suppression des mauvaises herbes en pré-levée dans les cultures de blé (Système de production de blé Heritage¹)

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : trifluraline 5 % poids/poids
Granulé

N° D'HOMOLOGATION 14545 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

NOCIF SI INGÉRÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU
ATTENTION : LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT
ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES
AUX CULTURES.
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET : 25 kg, 725 kg

Gowan Company, L.L.C.
P.O. Box 5569
Yuma, AZ 85366-5569
United States
1-800-883-1844

¹Heritage est une marque de commerce enregistrée de A.E. McKenzie Co. Ltd.

PRÉCAUTIONS

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NOCIF SI INGÉRÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas contaminer les denrées alimentaires, les aliments pour animaux ou les étangs à poissons.

Quiconque manipule le produit doit porter un vêtement à manches longues et un pantalon long. En outre, il faut porter des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement ainsi que lors des activités de nettoyage et de réparation.

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité de 12 heures.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Une contamination directe de n'importe quel plan d'eau par ce produit peut tuer des poissons. Ne pas contaminer les plans d'eau par l'application directe, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque des fortes pluies sont prévues. La contamination des secteurs aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la lisière du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit à l'abri des températures élevées et de la lumière solaire directe et prolongée. De plus, ne pas laisser le produit dans les appareils d'application dans de telles conditions. Après avoir rempli l'appareil d'application, fermer immédiatement le couvercle pour éviter une exposition prolongée à la lumière directe du soleil.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant, rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INFORMATION GÉNÉRALE

Le Treflan QR5 est un herbicide de prélevée à mélanger (ou incorporer) dans le sol pour la suppression à long terme de plusieurs graminées et mauvaises herbes annuelles. Le Treflan QR5 supprime les mauvaises herbes vulnérables en éliminant les semis au moment où ils germent. Il ne supprime pas les mauvaises herbes établies ni celles qui germent sous la couche traitée du sol.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

- **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**
- Ne pas appliquer sur des champs où l'on a étendu du fumier dans les 12 derniers mois. Après ce laps de temps, s'assurer que le fumier s'est bien désintégré et mélangé à la terre à une profondeur de 10 à 15 cm.
- Si l'on enlève le paillis en le brûlant, travailler le sol afin d'enlever la couche de charbon de la surface du sol avant d'appliquer le Treflan QR5.
- L'application sur des sols soumis à des périodes d'inondation prolongées peut entraîner une dégradation accélérée de l'herbicide. De plus, l'application sur des sols humides ou de piètre qualité peut nuire à la suppression des mauvaises herbes. Voir la section « Préparation du sol » de cette étiquette pour des précautions additionnelles.
- L'application sur des collines érodées ou des sols gris forestier à texture ou matières organiques très variables peut nuire à l'établissement des cultures, ou retarder ou diminuer le développement ou le rendement des cultures traitées ou des cultures alternées.
- Appliquer uniformément aux taux recommandés. Une surapplication causée par un chevauchement d'applications, un mauvais calibrage ou une application non uniforme peut nuire à l'établissement des cultures traitées ou des cultures alternées.
- Pour éviter des dommages possibles aux cultures alternées de blé à venir, il est recommandé de ne pas effectuer d'application de trifluraline et/ou d'éthalfuraline, au taux utilisés pour oléagineux/culture spéciale/orge, au même endroit deux années de suite.

Année de récolte

Appliqué et incorporé selon les directives, le Treflan QR5 ne causera pas de dommages à la culture traitée. Toutefois, une maladie des semis, un plantage profond, une humidité excessive, une forte concentration de sel, un compactage du sol ou une sécheresse peuvent affaiblir les semis et augmenter les risques de dommages pouvant retarder le développement des cultures ou en réduire le rendement.

Pour minimiser le danger de dommages à la culture traitée, se servir de semences certifiées de bonne qualité. Planter à une faible profondeur dans un lit de semences chaud, humide et ferme selon les pratiques agricoles recommandées pour obtenir une pousse et une levée rapides et uniformes.

Chaque culture a ses exigences sur le plan de la profondeur d'ensemencement; planter plus profondément qu'il n'est recommandé peut augmenter les dangers potentiels de dommages aux semis. Se référer à la documentation de l'industrie ou du gouvernement pour connaître les pratiques et profondeurs recommandées pour chaque culture.

ATTENTION : Ne pas utiliser les cultures traitées pour le pâturage ou comme fourrage. Les données sont insuffisantes pour permettre cet emploi.

Rotation des cultures

Appliqué et incorporé selon les directives de cette étiquette, le Treflan QR5 ne causera pas de dommages aux cultures alternées. Toutefois, une maladie des semis, une température froide, un plantage profond, une humidité excessive, une forte concentration de sel, un compactage du sol ou une sécheresse peuvent affaiblir les semis et augmenter les risques de dommages pouvant retarder le développement des cultures ou en réduire le rendement.

À titre préventif, ne pas cultiver d'avoine, de betteraves à sucre, ni de graminées à petites graines comme la phléole, l'alpiste des Canaries ou la féтуque rouge traçante en rotation suivant une culture traitée avec le Treflan QR5.

La persistance du Treflan QR5 est influencée par l'humidité du sol et la plus grande partie de la décomposition se produit au cours de la saison de croissance. S'il y a eu une sécheresse ou des périodes sèches prolongées l'année précédente, des niveaux plus élevés de Treflan QR5 peuvent être présents dans le sol. Pour minimiser le potentiel de dommages aux cultures alternées, planter à une faible profondeur dans un lit de semences chaud et humide selon les pratiques agricoles recommandées et la profondeur d'ensemencement. Pour plus de précautions, on peut augmenter légèrement le taux d'ensemencement (10 %).

Ne pas planter de blé en culture alternée s'il y a eu application de trifluraline et/ou d'éthalfuraline, au taux utilisés pour oléagineux/culture spéciale/orge, deux années de suite.

Ne pas effectuer de semée en direct (sans travail du sol) d'une culture alternée dans le chaume sur pied sur une terre traitée avec la trifluraline ou l'éthalfuraline pour la culture précédente. Il est fortement recommandée d'effectuer une culture avant l'ensemencement de la culture alternée afin d'aider à aérer le sol et à créer des conditions de lit d'ensemencement favorables à la pousse des semences.

Pour effectuer la semée en direct d'une culture alternée, se servir de semences certifiées de bonne qualité. Planter à une faible profondeur dans un lit de semences chaud, humide et ferme selon les pratiques agricoles recommandées pour obtenir une pousse et une levée rapides et uniformes. **Éviter l'ensemencement profond, un lit d'ensemencement meuble et l'ensemencement dans une terre froide.**

Chaque culture a ses exigences sur le plan de la profondeur d'ensemencement; planter plus profondément qu'il n'est recommandé peut augmenter les dangers potentiels de dommages aux semis. Se référer à la documentation de l'industrie ou du gouvernement pour connaître les pratiques et profondeurs recommandées pour chaque culture.

Mélanges en réservoir

Ne pas appliquer ce produit avec tout additif, pesticide ou fertilisant autres que ceux qui sont précisément recommandés sur cette étiquette.

MODE D'EMPLOI

LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT L'APPLICATION. AVERTISSEMENT : LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES. LES PRATIQUES HABITUELLES OU STANDARD PEUVENT ÊTRE INSUFFISANTES.

- NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des utilisateurs portant un équipement de protection individuelle sont autorisés à pénétrer dans le site de traitement pendant l'application.
- Jeter les vêtements et les autres matières absorbantes qui ont été fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser.
- Les utilisateurs doivent enlever leurs vêtements immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous. Ils doivent ensuite se laver soigneusement la peau et enfiler des vêtements propres.
- NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (tels que lacs, rivières, borbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs, fossés et milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.
- NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
- Pour réduire les rejets par volatilisation de trifluraline dans l'environnement, ce produit ne doit être appliqué que par temps frais, le matin ou le soir, lorsque la température de l'air est de 15°C ou moins. Pour réduire encore davantage la volatilisation dans l'atmosphère, il faut procéder à l'incorporation dans le sol tout de suite après le traitement.

APPLICATION EN PRÉSEMI INCORPORÉ POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS PLUSIEURS GRANDES CULTURES

Préparation du sol

Pour l'application sur des terres en chaume ou sur la jachère, travailler le sol une fois avant d'appliquer le Treflan QR5 pour laisser les granules pénétrer la surface du sol. S'il y a déjà beaucoup de mauvaises herbes (interférant avec le mélange du sol), travailler le sol pour détruire les mauvaises herbes existantes ou appliquer un herbicide recommandé avant le Treflan QR5. Des instruments à disques donnent de meilleurs résultats. Pour ne pas concentrer toutes les semences d'avoine folle sous la couche traitée, ne pas labourer (versoir) la terre avant d'appliquer le Treflan QR5. Si l'on enlève le paillis en le brûlant, travailler le sol afin d'enlever la couche de charbon de la surface du sol avant d'appliquer le Treflan QR5.

Application - Ne pas appliquer le Treflan QR5 sur une terre tourbeuse ou noire contenant moins de 2 % ou plus de 15 % de matières organiques.

Appliquer à l'aide d'un applicateur d'herbicide granulaire correctement calibré pour une application uniforme des granules. Calibrer l'applicateur selon les directives du fabricant et vérifier l'équipement fréquemment afin de s'assurer qu'il fonctionne normalement. Éviter la concentration du produit en bandes étroites. Effectuer l'application du Treflan QR5 sur la surface du sol et son incorporation en même temps, si possible. Faire en sorte de briser les grosses mottes. Ne pas retarder l'incorporation plus de 24 heures après l'application. Lorsqu'il est appliqué selon les directives, le Treflan QR5 ne cause pas de dommages à la culture traitée ni aux cultures alternées qui suivent; toutefois, une surapplication causée par un chevauchement d'applications, un mauvais calibrage, une application non uniforme, etc. peut nuire à l'établissement des cultures traitées ou des cultures alternées.

Incorporation

Pour effectuer l'incorporation, faire pénétrer le Treflan QR5 dans le sol dans 2 directions différentes. Utiliser un pulvérisateur à disques en tandem, un pulvérisateur à disques ou un cultivateur (de type vibroculteur) réglé pour le travail à une profondeur de 8 à 10 cm (à moins d'indication contraire) pour la première incorporation. Travailler le sol dans le sens travers à la même profondeur. Régler les instruments à disque à 7 à 10 km/h et les cultivateurs à 10 à 13 km/h. **LES CULTIVATEURS EN PROFONDEUR NE SONT PAS RECOMMANDÉS.** Un cultivateur (de type vibroculteur) est un instrument à 3 ou 4 socs espacés à intervalles de 20 cm ou moins, et étagés de façon à retourner toute la terre.

- Ne pas effectuer l'incorporation du Treflan QR5 avec un cultivateur lorsque la terre est encroûtée, grumeleuse ou trop humide pour assurer un bon mélange.
- Les instruments à disques sont préférables sur la jachère afin d'assurer une profondeur d'opération de 10 cm.
- Une Incorporation effectuée avec des instruments réglés pour couper à moins de 8 cm de profond ou à plus de 10 cm de profondeur peut entraîner une suppression irrégulière des mauvaises herbes ou des dommages aux cultures.
- Les cultivateurs à tringles, les herses, les cultivateurs en profondeur, les chisels ou les semoirs à houe ne sont pas efficaces pour l'incorporation du Treflan QR5.

NOTE : POUR OBTENIR UNE SUPPRESSION PLUS EFFICACE DES MAUVAISES HERBES, IL EST RECOMMANDÉ D'ATTENDRE AU MOINS 3 JOURS APRÈS LA PREMIÈRE INCORPORATION AVANT D'EFFECTUER LA DEUXIÈME. AINSI, LE TREFLAN QR5 A PLUS DE TEMPS POUR SE RÉPANDRE SUR LES PARTICULES DU SOL ET ASSURER UNE DISTRIBUTION UNIFORME DANS LE SOL.

Application à l'automne

Le Treflan QR5 peut être appliqué à l'automne, soit entre le 1^{er} septembre et la formation de glace à la surface du sol, pour la suppression des mauvaises herbes l'année suivante. Sur toutes les terres très noires ou de forte texture, une application effectuée tôt à l'automne est préférable car cela favorise une dispersion uniforme du Treflan QR5 dans la couche traitée du sol. Appliquer selon les taux d'automne et incorporer tel que décrit ci-dessus. La première incorporation doit être faite dans les 24 heures suivant l'application.

Il y a 2 options pour l'application à l'automne du Treflan QR5 :

1. On peut effectuer deux incorporations à l'automne à condition d'attendre au moins 3 jours après la première incorporation avant d'effectuer la deuxième. Cette dernière doit être faite dans le sens travers de la première et à la même profondeur. Après ces 2 incorporations, travailler le sol de façon superficielle au printemps afin de préparer un bon lit pour les semences.

NOTE : Pour les cultures d'orge, de lin (ne pas utiliser sur les variétés à faible teneur en acide linoléique) et de lentilles, effectuer les deux incorporations à l'automne.

2. Afin de conserver un paillis durant l'hiver, on peut effectuer 1 incorporation à l'automne puis la deuxième au printemps au moment de préparer le lit de semences (voir « Travail du sol au printemps pour la préparation du lit de semences »).

Chacune de ces options donneront une suppression des mauvaises herbes satisfaisante en autant que toutes les directives d'application, d'incorporation et de travail du sol au printemps soient suivies.

Application au printemps (Manitoba et sud de l'Alberta seulement)

Une application au printemps est recommandée pour le Manitoba et le sud de l'Alberta seulement. Suivre le mode d'emploi pour la préparation du sol, l'application et l'incorporation. Attendre au moins 3 jours après la première incorporation avant d'effectuer la deuxième et ce, n'importe quand avant de planter. Pour une suppression des mauvaises herbes optimale, appliquer le Treflan QR5 aussitôt que les conditions du sol sont bonnes au printemps et compléter la première incorporation en 24 heures.

Application à l'été

On peut appliquer le Treflan QR5 sur la jachère entre le 1^{er} juin et le 1^{er} septembre pour la suppression des mauvaises herbes dans les cultures de canola et de lin (ne pas utiliser sur les variétés à faible teneur en acide linoléique) l'année suivante. Appliquer selon les taux d'été et incorporer tel que décrit ci-dessus. Effectuer l'incorporation du Treflan QR5 au moins deux fois avec l'instrument dans 2 directions différentes. La première incorporation doit être effectuée dans les 24 heures suivant l'application. La deuxième incorporation (et les suivantes) doit être effectuée au besoin afin d'éliminer les pousses de mauvaises herbes qui résistent pendant la jachère. Un travail du sol (de 5 à 8 cm) est nécessaire au printemps avant l'ensemencement (voir « Travail du sol au printemps pour la préparation du lit de semences »). NE PAS APPLIQUER SUR DU SABLE OU SUR DU SABLE LIMONEUX.

Travail du sol au printemps pour la préparation du lit de semences

Le travail du sol au printemps après l'application d'été ou d'automne du Treflan QR5 doit être faite avant l'ensemencement lorsque le sol est assez chaud pour favoriser la germination. Utiliser un pulvérisateur à disques ou un cultivateur (de type vibroculteur) réglé pour le travail à une profondeur de 5 à 8 cm. Pour toutes les terres très noires ou de forte texture, il est recommandé de travailler le sol au préalable tôt au printemps afin d'aérer la couche traitée au Treflan QR5 si l'on veut obtenir une suppression des mauvaises herbes optimale. Éviter de transplanter des semis de mauvaises herbes. Planter dans un lit de semences exempt de mauvaises herbes selon les pratiques agronomiques acceptées. Éviter une compaction excessive de la couche traitée au Treflan QR5. Toute opération donnant une couche traitée plus superficielle ou compactée favorise la levée de mauvaises herbes. La compaction peut être causée par le passage des roues de tracteur, d'instruments, de semoirs ou autres opérations effectuées sur le champ suite à l'incorporation. Le sol est plus sujet à se compacter s'il est humide.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Graminées annuelles

folle avoine
millet diffus (sétaire verte* et glauque)
pied-de-coq
ivraie de perse
digitaire pourpre
brome des toits
brome cilié
éragrostide fétide
gaillet
pâturin annuel

Mauvaise herbes à feuilles larges annuelles

renouée liseron
saponaire des vaches
amarante
chénopode blanc
stellaire
pourpier potager
renouée
mollugine verticillée

*Le Treflan QR5 ne supprime pas la setaïre verte résistante à la trifluraline. Voir les recommandations spécifiques à la section « Énoncés sur la gestion de la résistance » de cette étiquette.

NOTE : Utilisé selon les directives, le Treflan QR5 procure une suppression des mauvaises herbes indiquées ci-dessus acceptable dans le commerce. Certaines pousses de folle avoine et de renouée liseron peuvent échapper à l'action herbicide du Treflan QR5. Leur croissance sera toutefois retardée et elles ne représenteront pas beaucoup de concurrence face à la culture.

CULTURES HOMOLOGUÉES

canola
canola résistant à la triazine
moutarde
tournesol
soya
haricots à écosser
féveroles à petits grains
pois (fourrager et de conserve)
lentilles (application à l'automne seulement)
orge (application à l'automne seulement)
lin (application à l'été et à l'automne seulement) (ne pas utiliser sur les variétés à faible teneur en acide linoléique)
établissement de luzerne (cultures de protection de lin et de canola seulement)

UTILISATION DU TREFLAN QR5 POUR GRAINES OLÉAGINEUSE ET CULTURES SPÉCIALES

Taux recommandés de Treflan QR5 par hectare

Culture	Zones de sol et matières organiques du sol	Taux par hectare selon texture spécifique du sol		
		Grossière	Moyenne	Fine
		sable loam sableux	loam loam limoneux limon loam sablo-argileux	loam limono-argileux loam argileux argile limoneuse argile
PRINTEMPS canola canola résistant à la triazine tournesols haricots à écosser moutarde féveroles à petits grains pois soya établissement de luzerne	brun brun foncé 2-4 % M.O. Manitoba S. de l'Alberta	17 kg/ha	22 kg/ha	
	brun foncé noir	22 kg/ha	22-28 kg/ha	(utiliser 28 kg/ha pour les infestations graves de folle avoine dans les sols contenant 6 % de M.O. seulement)
	4-6 % M.O. Manitoba seul.			
ÉTÉ canola canola résistant à la triazine Lin (ne pas utiliser sur les variétés à faible teneur en acide linoléique)	brun brun foncé noir	non recommandé	34 kg/ha	
	noir foncé			
AUTOMNE canola canola résistant à la triazine lentilles tournesol féveroles à petits grains moutarde Lin (ne pas utiliser sur les variétés à faible teneur en acide linoléique), pois soya haricots à écosser établissement de luzerne	brun brun foncé ou noir 2-6 % M.O.	22 kg/ha	28 kg/ha	
	noir ou noir foncé 6-15 % M.O.	28 kg/ha	28-34 kg/ha	(utiliser 34 kg/ha pour les infestations graves de folle avoine)

NOTE : Ne pas attendre plus de 24 heures après l'application avant d'effectuer la première incorporation.

DIRECTIVES SPÉCIALES POUR LE LIN (ne pas utiliser sur les variétés à faible teneur en acide linoléique) ET LES LENTILLES

1. Les deux incorporations de Treflan QR5 doivent se faire à la même saison que l'application, avant l'ensemencement du printemps. Laisser un intervalle de 3 jours entre les incorporations.
2. Le lit de semences doit être travaillé de façon superficielle (de 5 à 8 cm) et tassé juste avant l'ensemencement au printemps afin qu'il soit bien ferme et que la profondeur de plantation soit précise.
3. Effectuer l'ensemencement à l'aide d'un semoir à roue plombeuse ou d'un semoir à houe. Planter dans un lit de semences humide à une profondeur d'au plus 4 cm.
4. Ne pas planter le lin en mai lorsque le sol est froid. Attendre généralement le 15 mai.
5. Se référer à l'avertissement de la section « Précautions générales d'utilisation » concernant la possibilité de dommages aux cultures et de réduction du rendement.

TREFLAN QR5 PLUS UN HERBICIDE TRIAZINE POUR POSTLEVÉE POUR LE CANOLA TOLÉRANT À LA TRIAZINE

NOTE : CE TRAITEMENT NE CONVIENT QU'AU CANOLA TOLÉRANT À LA TRIAZINE. CE TRAITEMENT EST MORTEL POUR LE CANOLA NON TOLÉRANT À LA TRIAZINE.

Le Treflan QR5 peut être appliqué en été, en automne ou au printemps pour le canola tolérant à la triazine. On peut ensuite appliquer un herbicide triazine pour postlevée homologué pour cet usage après la levée de la culture afin de supprimer plusieurs autres mauvaises herbes à feuilles larges. Se référer aux étiquettes des herbicides de postlevée pour des recommandations spécifiques et respecter les avertissements et les directives indiqués.

TAUX RECOMMANDÉS DE TREFLAN QR5 PAR HECTARE POUR L'APPLICATION À L'AUTOMNE ENTRE LE 1^{er} SEPTEMBRE ET LA FORMATION DE GLACE À LA SURFACE DU SOL - POUR L'ORGE

Zones de sol et matières organiques du sol	Taux par hectare selon texture spécifique du sol		
	Grossière	Moyenne	Fine (la plupart des sols)
	sable loam sableux	loam loam limoneux limon loam sablo-argileux	loam limono-argileux loam argileux argile limoneuse argile
brun et brun foncé 2-4 % M.O.	17 kg/ha	22 kg/ha	
noir 4-6 % M.O.	22 kg/ha	28 kg/ha	

DIRECTIVES SPÉCIALES POUR L'UTILISATION SUR L'ORGE (APPLICATION À L'AUTOMNE SEULEMENT)

Suivre les directives attentivement pour obtenir une bonne tolérance de la culture.

Taux

S'assurer d'utiliser les taux recommandés dans le tableau ci-dessus pour l'orge. Pour savoir quelles sont les mauvaises herbes supprimées dans les cultures d'orge, voir la section « Mauvaises herbes supprimées » de cette étiquette. Pour l'orge, ne pas appliquer le Treflan QR5 sur des sols gris forestier, d'autres sols contenant moins de 2 % de matières organiques ou des sols noirs/noirs foncés contenant moins de 6 % de matières organiques. L'application sur des collines érodées peut nuire à l'établissement des cultures.

Incorporation

Les directives générales pour l'incorporation et l'application sont les mêmes pour l'orge que celles décrites dans le mode d'emploi de cette étiquette. TOUTEFOIS, SUR L'ORGE, LES DEUX INCORPORATIONS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES À L'AUTOMNE. Voir également les sections « Préparation du sol » et « Application » de cette étiquette.

Ensemencement

Effectuer l'ensemencement à l'aide d'un semoir à roue plombeuse ou d'un semoir à houe. Planter dans un lit de semences chaud et humide avec l'appareil réglé à une faible profondeur (environ 5 cm). L'utilisation de pulvérisateurs à disques et de semoirs pneumatiques peut entraîner une levée irrégulière de l'orge en raison d'un lit de semences meuble et d'une profondeur d'ensemencement inégale. Si l'on se sert de tels instruments, tasser ou herser le champ après l'ensemencement afin de favoriser une germination rapide et uniforme. Ne pas semer tôt en saison lorsque le sol est froid.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION POUR L'ORGE

Ne pas appliquer le Treflan QR5 sur le chaume lorsque la culture récoltée dans l'année a été traitée au Treflan ou avec un produit contenant de la trifluraline. Cette mise en garde comprend les applications effectuées l'été ou l'automne précédent.

Se référer à l'avertissement de la section « Précautions générales d'utilisation » concernant la possibilité de dommages aux cultures et de réduction du rendement. À part ces conditions, tout effet observé tôt en saison sur le développement de la culture est temporaire. La culture atteindra son plein potentiel de rendement.

LE SYSTÈME DE PRODUCTION DE BLÉ HERITAGE¹

Pour la suppression des mauvaises herbes en pré-levée dans les cultures de blé, le Treflan QR5 peut être appliqué sur la jachère pour la suppression des mauvaises herbes au cours de l'année de jachère et de l'année de récolte. Autrement, l'herbicide peut être appliqué à l'automne sur le chaume ou la jachère pour la suppression du millet diffus (sétaire verte) dans l'année de récolte ou au printemps sur le chaume ou la jachère pour la suppression du millet diffus (sétaire verte) dans les cultures de blé courantes. NE PAS APPLIQUER SUR DES SOLS CONTENANT MOINS DE 1 % DE MATIÈRES ORGANIQUES POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES EN PRÉ-LEVÉE DANS LES CULTURES DE BLÉ.

DIRECTIVES D'UTILISATION SUR LA JACHÈRE

Le Treflan QR5 est un herbicide de prélevée à mélanger (ou incorporer) dans le sol pour la suppression de plusieurs graminées et mauvaises herbes annuelles durant les deux ans que dure la rotation jachère-blé. LE TREFLAN QR5 SUPPRIME LES MAUVAISES HERBES VULNÉRABLES EN ÉLIMINANT LES SEMIS AU MOMENT OÙ ILS GERMENT. Il ne supprime pas les mauvaises herbes établies

CULTURES HOMOLOGUÉES

blé de printemps (y compris demi-nain)
blé durum

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES**Année de jachère**

millet diffus (sétaire verte*)
folle avoine
ivraie de perse
pied-de-coq
renouée liseron
saponaire des vaches
chénopode blanc
amarante à racine rouge
soude roulante

Année de récolte

millet diffus (sétaire verte*)
chénopode blanc
folle avoine▼
renouée liseron†

- *Le Treflan QR5 ne supprime pas la sétaire verte résistante à la trifluraline. Voir les recommandations spécifiques à la section « Énoncés sur la gestion de la résistance » de cette étiquette.
- ▼La suppression de la folle avoine dans l'année de récolte peut varier selon la densité des plants de folle avoine et selon les conditions du sol et les conditions climatiques.
- †Une certaine partie de la population de renouée liseron peut échapper à l'action désherbante du Treflan QR5, mais sa croissance sera retardée et la compétition avec le blé en sera réduite.

NOTE : Au cours de l'année de jachère, les mauvaises herbes vulnérables peuvent ne pas être entièrement supprimées avant qu'une deuxième incorporation de Fallowblend* n'ait établi une couche uniforme de sol traité au Treflan QR5. Au cours de l'année de récolte, le Treflan QR5 assurera une suppression des mauvaises herbes acceptable sur le plan commercial, conformément aux indications ci-dessus.

APPLICATION DE L'HERBICIDE TREFLAN QR5 SUR LA JACHÈRE

Taux recommandés (kg par hectare)

Zone de sol brun

Date d'application	% de matières organiques	
	1-3 % M.O.	4-8 % M.O.
Mai	19 kg	22 kg
Juin	16 kg	19 kg
Juillet	13 kg	16 kg

Préparation du sol

En réduisant la fréquence des travaux sur la jachère au cours d'une saison, on conserve une plus grande couverture de débris végétaux, ce qui diminue l'érosion éolienne et l'évaporation. L'application du Treflan QR5 tout juste avant les premiers travaux sur jachère au printemps peut grandement réduire la fréquence des travaux de culture sur jachère nécessaires dans une saison.

On peut appliquer le Treflan QR5 sur le chaume sur pied ou prétravaillé en autant que le paillis ne soit pas trop lourd pour empêcher le mélange du sol. On peut appliquer le Treflan QR5 sur la couche modérée de pousses vertes (ne nuisant pas au mélange du sol). Si elle est dense (nuisant au mélange du sol), l'éliminer avant d'appliquer le Treflan QR5, soit par travail du sol, soit en appliquant un herbicide recommandé.

Application

L'application de l'herbicide Treflan QR5 sur les champs en jachère assurera la suppression des mauvaises herbes pendant les deux années de la culture du blé en rotation jachérée. Appliquer à l'aide d'un applicateur d'herbicide granulaire correctement calibré pour une application uniforme du Treflan QR5.

Calibrer l'applicateur selon les directives du fabricant et vérifier l'équipement fréquemment afin de s'assurer qu'il fonctionne normalement. Éviter la concentration du produit en bandes étroites. Appliquer le Treflan QR5 sur la surface du sol et le Fallowblend en même temps, si possible (voir ci-dessous les détails relatifs au Fallowblend). Faire en sorte de briser les grosses mottes. Lorsqu'il est appliqué selon les directives, le Treflan QR5 ne cause pas de dommages au blé cultivé en rotation après la jachère; toutefois, une surapplication causée par un chevauchement d'applications, un mauvais calibrage ou une application non uniforme peut entraîner une réduction des cultures, retarder le développement ou diminuer les rendements.

Incorporation du Fallowblend

Pour incorporer le Fallowblend, incorporer le Treflan QR5 dans le sol dans deux directions différentes avec un cultivateur, un cultivateur en profondeur ou un instrument à disques réglé à 8 à 10 km/h. Effectuer la première incorporation du Fallowblend dans les 24 heures suivant l'application. Attendre au moins une semaine avant d'effectuer la deuxième incorporation. Les incorporations subséquentes peuvent être faites au besoin afin de détruire les pousses de mauvaises herbes résistantes pendant le reste de l'année de jachère. Pour les deux premières incorporations de Fallowblend, le cultivateur doit être réglé pour le travail à une profondeur de 5 à 8 cm. Pour les incorporations subséquentes, le réglage ne doit pas dépasser 8 cm de profondeur.

Après avoir effectué les deux incorporations de Fallowblend, il peut être nécessaire de faire d'autres travaux avec un extirpateur à tringles ou d'effectuer un travail peu profond du sol afin de supprimer les pousses de mauvaises herbes résistantes et d'assurer un mélange plus uniforme du Treflan QR5 dans le sol. Ces cultures additionnelles doivent être faites le moins profondément possible afin de réduire au minimum l'enfouissement des débris de surface et l'évaporation.

Ne pas effectuer l'incorporation du Treflan QR5 avec un cultivateur lorsque la terre est encroûtée, grumeleuse ou trop humide pour assurer un bon mélange.

Une incorporation effectuée avec des instruments réglés pour couper à plus de 8 cm de profondeur peut entraîner une suppression irrégulière des mauvaises herbes ou des dommages aux cultures.

Travail du sol au printemps pour la préparation du lit de semences

Pour préparer le lit de semence, utiliser un cultivateur réglé pour couper à 5 cm de profondeur (pas plus profondément que pour l'incorporation du Fallowblend) lorsque le sol est suffisamment réchauffé pour favoriser une bonne germination. Éviter de transplanter des semis de mauvaises herbes; semer dans un lit de semence exempt de mauvaises herbes à l'aide d'un semoir ouvre-sillons à deux disques ou d'un semoir à houes réglés pour planter à une profondeur de 3 à 6 cm.

Si l'on se sert d'un pulvérisateur à disques ou d'un semoir pneumatique pour ensemer, il se pourrait qu'un travail du sol au printemps soit nécessaire. Régler l'instrument de façon qu'il plante les semences à une profondeur uniforme de 3 à 6 cm et que le lit de semences est bien tassé ou hersé afin de favoriser une bonne germination.

Ensemencement

Pour minimiser les risques de dommages au blé, se servir de semences de bonnes qualités et suivre des pratiques agricoles favorisant une bonne croissance. Éviter l'ensemencement profond, des lits de semences trop meubles et l'ensemencement dans un sol froid.

Pour l'ensemencement du blé demi-nain, prendre bien soin de planter à faible profondeur. Vérifier les recommandations locales pour connaître la profondeur d'ensemencement appropriée.

DIRECTIVES D'APPLICATION À L'AUTOMNE SUR LE CHAUME OU LA JACHÈRE POUR LA SUPPRESSION DU MILLET DIFFUS (SÉTAIRE VERTE) DANS LE BLÉ

CULTURES HOMOLOGUÉES

blé de printemps (y compris demi-nain)

blé durum

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS L'ANNÉE DE RÉCOLTE

millet diffus (sétaire verte*)

Au cours de l'année de récolte, Treflan QR5 assurera une suppression du millet diffus (sétaire verte) acceptable sur le plan commercial.

* Le Treflan QR5 ne supprime pas la sétaire verte résistante à la trifluraline. Voir les recommandations spécifiques à la section « Énoncés sur la gestion de la résistance » de cette étiquette.

TAUX RECOMMANDÉS DE TREFLAN QR5 PAR HECTARE (APPLICATION À L'AUTOMNE)

Date d'application	% de matières organiques	Taux/ha
Du 1 ^{er} septembre à la formation de glace à la surface du sol	2-8 % M.O.	11 kg/ha

AVERTISSEMENT :

- L'application sur des collines érodées peut nuire à l'établissement des cultures.
- 11 kg/ha représente le taux maximum pour le blé. Ne pas utiliser de taux plus élevés sinon la culture pourrait subir des dommages.

MISE EN GARDE : Pour le blé, ne pas appliquer le Treflan QR5 sur le chaume à l'automne lorsque la culture récoltée dans l'année a été traitée au Advance 10G, au Treflan, à l'Heritage (ou un produit contenant de la trifluraline) ou à l'Edge (trifluraline). Cette mise en garde comprend les applications effectuées l'été ou l'automne précédent.

Préparation du sol

On peut appliquer le Treflan QR5 sur la jachère ou sur le chaume sur pied ou prétravaillé en autant que le paillis ne soit pas trop lourd pour empêcher le mélange du sol en raison du bourrage de l'instrument. On peut appliquer le Treflan QR5 par-dessus la couche modérée pousses vertes (ne nuisant pas au mélange du sol). Si elle est dense (nuisant au mélange du sol), l'éliminer avant d'appliquer le Treflan QR5, soit par travail du sol, soit en appliquant un herbicide recommandé. Si l'on enlève le paillis en le brûlant, travailler le sol afin d'enlever la couche de charbon de la surface du sol avant d'appliquer le Treflan QR5.

Application

On peut appliquer le Treflan QR5 à l'automne entre le 1^{er} septembre et la formation de glace à la surface du sol pour supprimer le millet diffus dans la culture de blé de l'année suivante. Appliquer à l'aide d'un applicateur d'herbicide granulaire correctement calibré pour une application uniforme des granules. Calibrer l'applicateur selon les directives du fabricant et vérifier l'équipement fréquemment afin de s'assurer qu'il fonctionne normalement. Éviter la concentration du produit en bandes étroites. Effectuer l'application du Treflan QR5 sur la surface du sol et son incorporation en même temps, si possible. Faire en sorte de briser les grosses mottes. Ne pas retarder l'incorporation plus de 24 heures après l'application. Lorsqu'il est appliqué selon les directives, le Treflan QR5 ne cause pas de dommages aux cultures alternées qui suivent; toutefois, une surapplication causée par un chevauchement d'applications, un mauvais calibrage, une application non uniforme, etc. peut nuire à l'établissement des cultures alternées

Incorporation

Pour effectuer l'incorporation, faire pénétrer le Treflan QR5 dans le sol dans deux directions différentes avec un cultivateur, un cultivateur en profondeur ou un instrument à disques réglé à 8 à 10 km/h pour le travail à une profondeur de 5 à 8 cm. Pour la deuxième incorporation, travailler le sol dans le sens travers à la même profondeur.

Il y a deux options pour l'application à l'automne du Treflan QR5 :

1. On peut effectuer deux incorporations à l'automne à condition d'attendre au moins 3 jours après la première incorporation avant d'effectuer la deuxième. Cela favorise une meilleure libération du Treflan QR5 sur les particules du sol et une dispersion plus uniforme du produit dans le sol. La deuxième incorporation doit être effectuée dans le sens travers par rapport à la première et à la même profondeur. Après deux incorporations effectuées à l'automne, la terre devra être légèrement travaillée au printemps afin de préparer un bon lit de semences.
2. Afin de conserver un paillis durant l'hiver, on peut effectuer 1 incorporation à l'automne puis la deuxième au printemps au moment de préparer le lit de semences (voir « Travail du sol au printemps pour la préparation du lit de semences »).

Chacune de ces options donneront une suppression des mauvaises herbes satisfaisante en autant que toutes les directives d'application, d'incorporation et de travail du sol au printemps soient suivies.

Ne pas effectuer l'incorporation du Treflan QR5 avec un cultivateur lorsque la terre est encroûtée, grumeleuse ou trop humide pour assurer un bon mélange.

Une incorporation effectuée avec des instruments réglés pour couper à moins de 5 cm de profond ou à plus de 8 cm de profondeur peut entraîner une suppression irrégulière des mauvaises herbes ou des dommages aux cultures.

Les cultivateurs à tringles, les herse ou les semoirs à houe ne sont pas efficaces pour l'incorporation du Treflan QR5.

Travail du sol au printemps pour la préparation du lit de semences

Le travail du sol au printemps après l'application d'automne du Treflan QR5 doit être fait lorsque le sol est assez chaud pour favoriser la germination.

Lorsqu'une seule incorporation est effectuée à l'automne afin de conserver la couverture de débris végétaux, le travail du sol au printemps doit être effectué de biais ou dans le sens travers par rapport à l'incorporation d'automne en prenant soin de régler l'instrument à disques pour le travail à une profondeur de 5 à 8 cm.

Lorsque deux incorporations sont effectuées à l'automne, travailler le sol au printemps à faible profondeur (pas plus profondément que pour l'incorporation d'automne) à l'aide d'un cultivateur ou d'un instrument à disques.

Éviter de transplanter des semis de mauvaises herbes.

Ensemencement

Planter dans un lit de semences ferme et exempt de mauvaises herbes à l'aide d'un semoir à houe ou d'un semoir à ouvre-sillons à deux disques réglé pour ensemer à une profondeur de 3 à 6 cm.

Si l'on se sert d'un pulvérisateur à disques ou d'un semoir pneumatique pour ensemer, il se pourrait qu'un travail du sol au printemps soit nécessaire. Toutefois, s'assurer que l'instrument est réglé de façon qu'il plante les semences à une profondeur uniforme de 3 à 6 cm et que le lit de semences est bien tassé ou hersé afin de favoriser une bonne germination.

Pour minimiser les risques de dommages au **blé**, se servir de semences de bonnes qualités et suivre des pratiques agricoles favorisant une bonne croissance. Éviter l'ensemencement profond, des lits de semences trop meubles et l'ensemencement dans un sol froid.

Pour l'ensemencement du **blé demi-nain**, prendre bien soin de planter à faible profondeur. Vérifier les recommandations locales pour connaître la profondeur d'ensemencement appropriée.

DIRECTIVES D'APPLICATION AU PRINTEMPS SUR LE CHAUME OU LA JACHÈRE POUR LA SUPPRESSION DU MILLET DIFFUS (SÉTAIRE VERTE) DANS LE BLÉ

CULTURES HOMOLOGUÉES

blé de printemps (y compris demi-nain)

blé durum

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS L'ANNÉE DE RÉCOLTE

millet diffus (sétaire verte*)

Appliquer le Treflan QR5 au printemps en tant que traitement de présemis avec incorporation pour la suppression du millet diffus (sétaire verte) dans la culture de blé en cours.

*Le Treflan QR5 ne supprime pas la sétaire verte résistante à la trifluraline. Voir les recommandations spécifiques à la section « Énoncés sur la gestion de la résistance » de cette étiquette.

TAUX RECOMMANDÉS DE TREFLAN QR5 PAR HECTARE (APPLICATION AU PRINTEMPS)

Date d'application	% en matières organiques	Taux/ha
Printemps (avril à mai seulement)	2-6 % M.O.	11 kg/ha

MISE EN GARDE : Pour le blé, ne pas appliquer le Treflan QR5 sur le chaume au printemps lorsque la culture récoltée dans l'année a été traitée au Advance 10G, au Treflan, à l'Heritage (ou autre produit contenant de la trifluraline) ou à l'Edge (trifluraline). Cette mise en garde comprend les applications effectuées l'année précédente.

Préparation du sol

On peut appliquer le Treflan QR5 au printemps sur la jachère ou sur le chaume sur pied ou prétravaillé en autant que le paillis ne soit pas trop lourd pour empêcher le mélange du sol en raison du bourrage de l'instrument. On peut appliquer le Treflan QR5 par-dessus la couche modérée pousses vertes (ne nuisant pas au mélange du sol). Si elle est dense (nuisant au mélange du sol), l'éliminer avant d'appliquer le Treflan QR5, soit par travail du sol, soit en appliquant un herbicide recommandé. Si l'on enlève le paillis en le brûlant, travailler le sol afin d'enlever la couche de charbon de la surface du sol avant d'appliquer le Treflan QR5.

Application

On peut appliquer le Treflan QR5 au printemps entre le 15 avril et la fin de mai pour supprimer le millet diffus dans la culture de blé en cours. Appliquer à l'aide d'un applicateur d'herbicide granulaire correctement calibré pour une application uniforme des granules. Calibrer l'applicateur selon les directives du fabricant et vérifier l'équipement fréquemment afin de s'assurer qu'il fonctionne normalement. Éviter la concentration du produit en bandes étroites. Effectuer l'application du Treflan QR5 sur la surface du sol et son incorporation en même temps, si possible. Faire en sorte de briser les grosses mottes. Ne pas retarder l'incorporation plus de 24 heures après l'application.

Incorporation

Incorporer Treflan QR5 dans le sol dans 2 directions différentes avec un cultivateur (de type vibroculteur), un cultivateur en profondeur ou un instrument à disques réglé à 8 à 10 km/h et à 5 à 8 cm de profondeur. Effectuer la première incorporation dans les 24 heures suivant l'application. Incorporer une deuxième fois avant de planter afin d'éliminer les mauvaises herbes existantes et d'assurer une distribution uniforme du Treflan QR5 dans le sol traité. **Attendre au moins 3 jours après la première incorporation avant d'effectuer la deuxième.** Cette dernière peut être réalisée n'importe quand avant l'ensemencement. Afin d'éviter d'amener du sol non traité à la surface, ne pas effectuer la deuxième incorporation plus profondément que la première.

NOTE : Lorsque le Treflan QR5 est appliqué en avril sur un sol froid, allouer au moins 14 jours entre les deux incorporations. Ce laps de temps favorisera un réchauffement du sol avant l'ensemencement.

Préparation du lit de semences

Planter dans un lit de semences ferme, humide et exempt de mauvaises herbes à l'aide à l'aide d'un semoir à houe ou d'un semoir à ouvre-sillons à deux disques réglé pour ensemer à une profondeur de 3 à 6 cm.

Si l'on se sert d'un pulvérisateur à disques ou d'un semoir pneumatique pour ensemer, cette opération peut remplacer la deuxième incorporation. Toutefois, s'assurer que l'instrument est réglé de façon qu'il plante les semences à une profondeur uniforme de 3 à 6 cm et que le lit de semences est bien tassé ou hersé afin de favoriser une bonne germination.

Ensemencer dans un sol froid peut ralentir la levée du blé et augmenter le risque de dommages aux cultures. **Laisser le sol se réchauffer avant d'ensemencer.** Suivre de bonnes pratiques agricoles pour obtenir une levée rapide et uniforme de la culture. **Utiliser des semences de bonne qualité. Éviter l'ensemencement profond et un lit d'ensemencement meuble.** Pour l'ensemencement du blé deminain, prendre bien soin de planter à faible profondeur. Vérifier les recommandations locales pour connaître la profondeur d'ensemencement appropriée.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Le Treflan QR5 est un herbicide du groupe 3. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à Treflan QR5 et à d'autres herbicides du groupe 3. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Treflan QR5 ou les herbicides du même groupe 3 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de suppression chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Gowan Company, L.L.C. au 1-800-883-1844.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

*Fallowblend est une marque de commerce enregistrée de Dow AgroSciences LLC.